

AMNESTY INTERNATIONAL
DÉCLARATION PUBLIQUE
AFR 60/9646/2019
9 janvier 2019

Burkina Faso. Les autorités doivent ouvrir une enquête indépendante sur les 47 homicides commis dans le cadre de violences intercommunautaires

Les autorités du Burkina Faso doivent ouvrir d'urgence une enquête indépendante et impartiale sur les violences ayant entraîné 47 personnes tuées et plusieurs blessées au début du mois, et déférer les responsables à la justice dans le cadre de procès équitables, a déclaré Amnesty International le 9 janvier 2019.

Ces faits se sont produits le 1er janvier au cours de violences entre communautés Mossi et Peule dans la localité de Yirgou dans la région du Centre-nord du pays.

Amnesty International a pu recueillir des informations qui confirment que ce jour-là, des individus non identifiés ont perpétré une attaque armée contre le domicile du chef de village de Yirgou, faisant au moins sept morts dont le chef de village lui-même.

Des populations du village ont, en guise de représailles, attaqué au moins huit localités habitées par des Peuls. Le bilan officiel du gouvernement fait état de 47 morts au sein de la communauté peule et d'importants dégâts matériels.

Le président burkinabé Roch Marc Kaboré s'est rendu sur les lieux et a appelé à la paix et à la tolérance entre communautés et pris l'engagement de créer un centre d'accueil pour les victimes.

Amnesty International condamne les actes de violence et appelle les autorités à veiller à ce que seuls des agents de l'État puissent maintenir la sécurité.

L'organisation appelle également les autorités judiciaires à mener dans les meilleurs délais des enquêtes approfondies, impartiales et transparentes sur tous les crimes et les allégations d'atteintes aux droits humains commis dans le cadre des violences intercommunautaires et traduire en justice les responsables présumés de ces agissements.